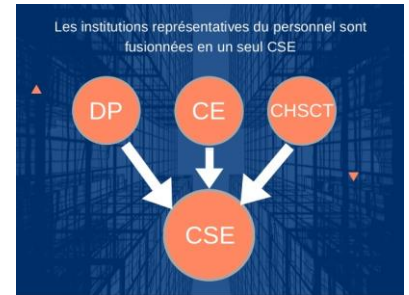


A compter du 1^{er} janvier 2020, le **comité social et économique (CSE)** aura remplacé l'ensemble des instances représentatives du personnel actuelles que sont les Délégués du Personnel, le Comité d'Entreprise ou d'établissement et le CHSCT, suivant un calendrier qui dépend notamment de la date des élections professionnelles dans l'établissement.



Les ordonnances dites « **Macron** » sont passées par là, soi-disant pour favoriser l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales, en mettant en place une nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise...

Même si **FO** était vivement opposé à l'instauration du CSE, la Loi est la Loi. Dans ce contexte, des négociations ont été engagées cette année au sein de chaque filiale, et donc au niveau de DCF, qui devaient permettre d'obtenir le plus de moyens possibles pour les représentants du personnel et la **poursuite d'un dialogue social constructif**.

Ainsi, le SNTA FO a revendiqué plusieurs points, et notamment :

- **Augmenter le nombre d'élus** prévu par la loi : 3 titulaires et 3 suppléants de plus par établissement
 - Passer le nombre d'**heures de délégation** à 35h par mois pour les titulaires, et attribuer 5 heures à chaque suppléant
 - Permettre aux suppléants d'**assister à toutes les réunions** du CSE, qui auraient lieu tous les mois (12/an)
 - Création d'une **commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT)** par établissement
 - Ne pas limiter le **nombre de mandats successifs** .../...



Evidemment, chaque demande est légitime, fondée sur le droit des représentants du personnel, des instances et des salariés de DCF. Chaque point ne pouvait qu'être une **solution gagnante pour tous**. En effet, si la Loi a fixé un cadre, elle permet aux partenaires sociaux d'**améliorer les dispositions légales**.

Mais pour négocier, il faut être deux !!

QUELLE MOUCHE A DONC PIQUE LA DIRECTION POUR EN ARRIVER LA ?

Jugez plutôt :

Après 5 réunions entre les organisations syndicales et la Direction,

les dernières propositions sont très MINIMALISTES, IRREALISTES, IRRESPONSABLES et INACCEPTABLES :

- ⊖ Un CSEE (Comité Social et Economique d'Etablissement) par hypermarché (*encore heureux !*).
- ⊖ Seulement 1 titulaire et 1 suppléant de plus en fonction des effectifs par établissement.
- ⊖ Seulement 1 heure de délégation en plus pour les titulaires (2 ou 3 h en plus dans les gros établissements).
- ⊖ Création d'une CSSCT au niveau national (2 réunions/an), et une par établissement de plus de 300 salariés (seuls le siège et un hyper sont concernés)
- ⊖ Remise en cause de tous les usages relatifs aux anciennes instances représentatives du personnel qui auraient pu naître au fil du temps.
- ⊖ Remise en cause des budgets alloués aux CE (on reviendrait sur une contribution légale ou conventionnelle)
- ⊖ Aucune amélioration possible à travers les négociations des protocoles d'accord pré-électoraux et les règlements intérieurs.

Le constat est amer :

C'est très loin des attentes des représentants du personnel et les revendications ont été éparpillées façon puzzle !!

Pourtant, elle nous présente aujourd'hui un accord (!)
et nous le propose en l'état à signature...



Le dialogue social, pratique constante et soutenue au sein du Groupe, qui jusque là se gargarisait des avancées, est bien malade.

C'est une première au niveau d'une filiale du Groupe.

Depuis sa création, le SNTA FO a très souvent été le moteur de ce dialogue social, par ses propositions et ses revendications responsables, qui ont souvent permis d'être novateur dans bien des domaines, particulièrement au niveau des instances représentatives du personnel.

Aujourd'hui, la Direction doit comprendre toute l'importance du lien social porté par les élus !

Pour toutes ses raisons et afin de ne pas cautionner ce semblant de négociation qui détruit les droits de tous les salariés,

LE SNTA FO NE SERA PAS SIGNATAIRE DE CET « ACCORD »

Le 13 juin 2018

SNTA - FO Casino – BP 85243 – 31152 FENOUILLET CEDEX – Tél. : 05 62 75 34 55 – Fax : 09 70 61 46 58 – Email : snta@focasino.com